

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **10 décembre 2015**

Délibération n° 2015-0912

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Rapport des mandataires - Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) - Exercice 2014

service : Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance

**Rapporteur** : Madame la Vice-Présidente Vessiller

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 24 novembre 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : lundi 14 décembre 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, MM. George, Suchet, Mme Piantoni, M. Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Bernard (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Belaziz (pouvoir à M. Kabalo), MM. Boudot (pouvoir à M. Casola), Buffet (pouvoir à M. Barret), Denis (pouvoir à Mme Frier), Mme Fautra (pouvoir à M. Rabehi), MM. Fenech (pouvoir à Mme Balas), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Gascon (pouvoir à Mme Corsale), Genin (pouvoir à Mme Pietka), Mme Servien (pouvoir à M. Diamantidis), M. Sturla (pouvoir à M. Lebuhotel).

**Conseil du 10 décembre 2015****Délibération n° 2015-0912**

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

objet : **Rapport des mandataires - Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) - Exercice 2014**

service : Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 18 novembre 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La société d'économie mixte Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) a pour objet social de réaliser des opérations d'aménagement, de construction, d'exploitation de services publics industriels et commerciaux et de réaliser toute autre opération d'intérêt général.

L'article L 1524-5-14° alinéa du code général des collectivités territoriales dispose que les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au Conseil d'administration ou au Conseil de surveillance des sociétés d'économie mixte.

La Métropole de Lyon est actionnaire de la SERL et est, à ce titre, représentée au Conseil d'administration par mesdames Martine David, Valérie Glatard et messieurs Lucien Barge, Michel Le Faou, Jean-Luc Da Passano, Philippe Cochet et Jérôme Sturla.

Le document présenté au Conseil de la Métropole reprend le bilan d'activités de l'exercice 2014 approuvé par le Conseil d'administration de la société.

Pour pouvoir apprécier les résultats de l'année 2014, il paraît utile de les présenter dans un contexte rétrospectif, portant sur 3 exercices :

Rubriques	2012 en k€	2013 en k€	2014 en k€	Tendance 2013/2014
capital social	3 959			
participation publique	50 %			
<i>dont Communauté urbaine</i>	25 %			
produits d'exploitation "société"	11 923	10 387	10 083	↘
<i>dont rémunération de l'aménageur</i>	7 907	7 643	7 110	↘
charges d'exploitation "société"	10 649	8 376	8 463	↗
impôt sur les sociétés (IS)	740	593	249	↘
résultat net	1 274	1 153	1 204	↗
capacité d'autofinancement	1 452	1 235	911	↘
capitaux propres	11 440	12 593	13 797	↗

Dans le cas d'une société d'économie mixte (SEM) d'aménagement, les rubriques "produits et charges société" correspondent au seul fonctionnement de la société. Elles sont extraites des rubriques "Total des produits" et "Total des charges" qui couvrent l'ensemble des activités de la société.

L'année 2014 a été une bonne année pour la SERL malgré la crise qui perdure dans son domaine d'intervention : le chiffre d'investissement de la société s'élève à 157 M€ et le résultat net est de 1,2 M€.

### Produits

L'exercice 2014 a été marqué par le ralentissement de l'activité du secteur. Ceci se traduit par la baisse de 3 % des produits d'exploitation (10 M€, soit - 304 K€ par rapport à 2013). Cette tendance s'explique par la diminution des produits issus des concessions (- 9 %) et des mandats et assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) (- 13 %), ainsi que par le ralentissement (+ 1 %) des produits de placement des fonds propres de la société et des intérêts servis par les avances en comptes courants apportés aux filiales de la SERL (SERL@immo<sup>2</sup> et SERL@services).

### Charges

Parallèlement, les charges d'exploitation "société", qui s'élèvent à 8,4 M€, ont enregistré une hausse de 1 %, soit d'environ 88 K€, par rapport à 2013. Cette hausse provient principalement de l'augmentation de 4% des charges de personnel alors que le nombre de salariés est identique à 2013 (5,5 M€ dont 200 K€ de primes d'indemnité de fin de carrière prévues conformément à la convention collective pour 70 salariés hors intérim) et de la forte hausse des charges de sous-traitance sur les projets (+ 31 %, dont 431 K€ refacturés en produits filiales). Les frais financiers sont quasi nuls sur l'exercice 2014 (89 €) et les charges exceptionnelles sont en recul de 77 % par rapport à 2013 (38 K€).

### Résultats

Au global, la société enregistre un résultat d'exploitation positif (1,6 M€) et un résultat courant avant impôt largement bénéficiaire de 1,8 M€ qui représente 18 % des produits et 47 % du capital.

Bien qu'en léger recul par rapport à 2013, le résultat net (1,2 M€) reste important. Les résultats de la SEM génèrent le paiement de 249 K€ d'impôt sur les sociétés (en diminution de 58 % par rapport à 2013). Le versement d'un intéressement et d'une participation au profit des 70 salariés se monte à 637 K€ brut, hors forfait social de 127 K€ pris en charge par la société, ce qui revient à un total 2014 de 764 K€, en baisse par rapport à 2013 (845 K€). L'exercice 2014 n'a, par ailleurs, donné lieu à aucun versement de dividendes à destination des actionnaires de la société.

### Activités

En 2014, la Métropole de Lyon est le premier donneur d'ordre en montant d'investissement réalisé (77 M€, dont 72 M€ pour le compte de concessions). Le Département du Rhône représente 45 M€ des investissements de la SEM (Musée des Confluences sous la forme de mandats et d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO)) et les autres clients 35 M€.

Le chiffre d'opérations se répartit en terme de domaine d'activité pour l'exercice 2014 entre 77 M€ au titre des concessions d'aménagement (contre 51 M€ en 2013) et 80 M€ (contre 88 M€ en 2013) au titre des mandats et contrats d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

La SERL poursuit le renouvellement et la diversification de sa clientèle en ayant signé 11 nouveaux contrats pour un total de 40 M€ d'investissements. De plus, son chiffre d'affaires avoisine les 1,5 M€ (contre 9,5 M€ en 2013). Les baisses enregistrées s'expliquent notamment par l'accroissement de la concurrence sur le secteur d'activité de la SERL.

Néanmoins, il faut noter la baisse constante depuis plusieurs années du nombre de nouveaux marchés notifiés à la SERL bien que leur nombre demeure important (262 en 2014, contre 284 en 2013 et 320 en 2012).

La SERL n'a, à ce jour, plus d'endettement propre, ce qui lui permet, grâce à ses capitaux propres, d'investir dans des sociétés de portage (filiales SERL@immo et SERL@énergie) et de garantir les risques supportés par la SERL au titre de ses engagements contractuels.

Le ratio capitaux propres/capital confirme l'excellente santé financière de la SERL sur l'exercice 2013 avec des fonds propres s'élevant à 13,8 M€ (12,5 M€ en 2013), soit 3,5 fois le montant de son capital.

Le montant total des garanties d'emprunts accordées à hauteur de 80% par la Métropole de Lyon à la SERL décroît légèrement en 2014 (54 M€ contre 58,8 M€ en 2013). Il concerne principalement les opérations de concession d'aménagement (zone d'aménagement concerté (ZAC) des Gaulnes à Meyzieu, La Duchère à Lyon et ZAC des Bruyères à Limonest).

Le groupe SERL s'est engagé dans une politique de responsabilité sociale de l'entreprise qui lui a permis d'obtenir à nouveau le label CEEP CSR en septembre 2014 (label européen attribué par la Fédération européenne des entreprises responsables). Depuis 2012, la SERL poursuit les améliorations qualitatives en matière de développement durable, notamment par la diminution importante de son bilan carbone et l'utilisation dans son management opérationnel du système opérationnel de management environnemental (SOME) qui revisite la conception et la gestion des opérations selon des critères économiques, environnementaux et sociaux.

En 2013, la SERL a obtenu la certification HQE aménagement concernant le parc d'activités EverEst à Genas ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

#### **DELIBERE**

**Prend acte** du rapport établi sur l'activité de la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) au titre de l'exercice 2014.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 14 décembre 2015.**